

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 V.375 Vœu relatif à la protection des Maires et élus locaux en danger

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que les maires et les élus locaux sont partout dans le monde en première ligne pour faire vivre la démocratie locale ,

Considérant que les maires et élus locaux sont de plus en plus nombreux à être pourchassés, enfermés, assignés à résidence pour ce qu'ils représentent

Considérant que dans de nombreuses situations, ces élus pourtant légitimement désignés par le suffrage universel, ont été remplacés par des représentants de l'État central, souvent dans des conditions brutales

Sur proposition de Patrick Klugman, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu que:

Rappelle son attachement à la préservation de la démocratie locale et à la protection des élus locaux ayant reçu un mandat démocratique,

Fait part de sa vive préoccupation quant aux arrestations arbitraires, à la détention, aux suspensions de leur fonction ou aux poursuites judiciaires dont sont victimes de nombreux maires et élus locaux de capitales et de grandes villes du monde,

Appelle les autorités nationales à respecter les principes internationalement reconnus de l'État de droit, quelles que soient les circonstances, dénonce les situations où des maires démocratiquement élus sont écartés du pouvoir pour des raisons politiques,

Impulse, en lien avec les réseaux de villes, la création d'un « Observatoire international des maires en danger » ayant vocation à assurer la veille des atteintes aux élus locaux et la protection de leurs droits;

Engage les démarches au plan international en vue de la création d'un statut protecteur pour les « maires en danger ».